



Risques liés à la consommation du tabac à narguilé

Rubrique : zoom sur la chicha : consommation, risques et législation applicable - Date : mardi 6 décembre

2011

L'ensemble des travaux scientifiques menés notamment au moyen orient, mais aussi en Pakistan, Inde et en Amérique du Nord , montrent que la fumée de la pipe à eau n'est en rien moins dangereuse que celle de la cigarette.

L'utilisation de la pipe à eau expose le consommateur à des quantités de fumée très importantes. D'après une [synthèse documentaire élaboré par l'OMS en 2005](#), une séance de pipe à eau correspond à environ 100 cigarettes. Ainsi, d'après ce document, si une cigarette est typiquement fumée en 8 à 12 bouffées de 75 ml en moyenne sur une durée de 5 à 7 minutes, le fumeur fini par inhaler entre 0,5 à 0,6 litres de fumée. Lors d'une séance de fumage de pipe à eau, le consommateur inhale entre 50 et 200 bouffées de 0,15 à 1 litre chacune sur une durée de 20 à 80 minutes, ce qui finalement représente un volume bien plus considérable de fumée , environ 10 litres.

L'illusion selon laquelle fumer du tabac dans une pipe à eau serait sans danger remonte au moins au XVI^e siècle, où le médecin Aboul Fath avançait que « la fumée devrait d'abord passer dans un petit récipient d'eau pour la rendre inoffensive » [1].

Il n'est pas prouvé que le passage de la fumée dans l'eau supprime les substances toxiques et carcinogènes dont elle est composée. Il est possible que certaines substances hydrosolubles soient partiellement absorbées dans l'eau, et donc que leur concentration se trouve réduite, mais il n'a pas été prouvé qu'une moindre concentration de substances toxiques et cancérigènes soit suffisante pour limiter les effets négatifs sur la santé.

De plus l'utilisation des charbons pour la combustion, dégage du monoxyde de carbone, substance ayant des effets très négatifs sur le système cardiovasculaire.

Les maladies pulmonaires graves, les cancers et autres pathologies ont été répertoriées et associées à l'usage de la pipe à eau. Cependant, les études concernant cette forme de consommation, ainsi que ses effets sanitaires sont toutefois moins abondantes que pour les cigarettes par exemple.

Les études disponibles, concernant les effets sur la santé de la consommation de narguilé démontrent une incidence sur plusieurs pathologies : affections cardio-vasculaires, cancer du poumon, diminution des fonctions respiratoires, cancer de l'œsophage et de l'estomac. Ses effets sur des non-fumeurs (tabagisme passif) ont également été observés.

De plus, ce type de consommation est responsable du retour de certaines maladies infectieuses : le partage de la pipe à eau a, en effet, été identifié comme étant à l'origine de foyers de tuberculose.

La shisha a aussi des effets indésirables sur les systèmes de reproduction. En effet, une étude de l'université américaine de Beyrouth au Liban a constaté que des femmes pratiquant le narghilé une ou plusieurs fois par jour pendant leur grossesse avaient des risques aggravés de donner naissance à des enfants dont le poids est inférieur de plus de 100 g par rapport au poids normal de

Risques liés à la consommation du tabac à narguilé

naissance. L'étude fait noter que le risque de mettre au monde un enfant de faible poids de naissance (inférieur à 2500 g) est multiplié par 1,89 pour les femmes fumeuses de narghilé et peut également être multiplié par 2,62 pour les femmes ayant commencé à fumer tout au début du premier trimestre de leur grossesse (Nuwayhid et al., 1998).

[1] Le tabac : mortel sur toutes ses formes, OMS 2006